

# RENCONTRE EN DOYENNÉ

*avec le  
Conseil Pastoral Diocésain*



## Qui vous parle aujourd’hui ?

Des représentants de trois conseils de l’évêque :

- Conseil épiscopal
- bureau du Conseil presbytéral
- bureau du Conseil Pastoral Diocésain (CPD)

Le travail est important, il est porté par les différents conseils auxquels l’évêque l’a confié. C’est un travail collégial.

## Un appel clair du Pape à la conversion pastorale

“ J'espère que toutes les communautés feront en sorte de **mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire**, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. ”

EVANGELII GAUDIUM 25

“ J'imagine un **choix missionnaire capable de transformer toute chose**, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale deviennent un canal adéquat **pour l'évangélisation du monde actuel**, plus que pour l'auto-préservation. ”

EVANGELII GAUDIUM 27

Intention de la diapo : Notre démarche s'inscrit dans un défi de l'Église universelle

# Lettre pastorale de Mgr Bouilleret : “En avent”



Depuis le 1er décembre, nous sommes entrés dans le temps de l'Avent. Ce temps nous est donné pour nous préparer à célébrer la venue du Sauveur. Notre monde est traversé par de multiples incertitudes, par des bouleversements géopolitiques, par des défis planétaires pour nous et nos générations futures. Il est donc tout à fait réaliste et enfin par des flux et reflux dont il est vrai que nous n'en connaissons pas toutes les causes, de se demander, Dieu nous fait humain pour offrir son Fils pour la salut de tous. Le temps de l'Avent nous tente vers l'avenir, vers l'espérance d'un monde où règne la justice et la paix.

Depuis de nombreuses années, notre diocèse travaille au renouveau de l'Église missionnaire promulgué par le Pape François. Cette émission y consacrée dans notre diocèse, à Jésus Christ « Notre sauveur » (2017-2019) a initié les formations d'un « faire Église » à la proximité de tous les habitants de notre diocèse. La première de ces actes synodaux, le 6 octobre 2018 a été célébrée dans la cathédrale Saint-Jean – Saint-Étienne. Le second décret

LETTER PASTORALE - EN AVENT - 1 DÉCEMBRE 2024

distribuée en décembre 2024

à lire ou à télécharger sur le site du diocèse



[www.diocese-besancon.fr](http://www.diocese-besancon.fr)

> rubrique “m'informer” > “les textes de référence”

Intention de la diapo : Dans notre diocèse, cet appel est porté avec intensité par notre évêque

Les points clés à mentionner :

- Cette lettre pastorale est récente
- Elle est essentielle pour viser ensemble le même objectif
- Partagez-la !

# **Suite au Synode diocésain (2017-2019), Création du Conseil Pastoral Diocésain (CPD)**

## ***Chantier 2 : Vers un réaménagement des structures locales et diocésaines***

Après avoir entendu : ce qui a été dit au sujet de l'articulation entre les pôles des Équipes de Coordination Pastorale et les pôles diocésains ; [...] et considérant que les évolutions actuelles de notre monde conduisent à nous interroger sur nos priorités, notre mode de vie et notre fonctionnement, **je demande l'ouverture d'un chantier de travail en vue de l'évaluation et d'un éventuel réaménagement des territoires, des modes de fonctionnement et des structures diocésaines**. Je confierai au nouveau Conseil Diocésain de Pastorale la charge de ce chantier.

MGR JEAN-LUC BOUILLERET, ACTES DU SYNODE, 2019

Les points clés à mentionner :

- Le synode nous a mis en diocèse à l'écoute de l'Esprit
- Un des chantiers forts, le chantier n°2, annonçait le besoin de se réorganiser
- Le Conseil Pastoral Diocésain a été construit en particulier pour cela

# La composition du CPD

## 140 personnes :

- membres des **conseils** (éiscopal, économique, presbytéral)
- responsables des **services** et titulaires d'**office**
- **curés**
- **délégués pastoraux** ou membres des **ECP** (*1 par paroisse*)
- **diacres**
- **religieux et religieuses**
- personnes des **mouvements**
- personnes appelées par l'évêque

*(quelques représentants)*

Le Conseil Pastoral Diocésain est représentatif de tout notre diocèse

Les points clés à mentionner :

- Un conseil de 140 membres, c'est assez rare dans les diocèses de France
- Diversité des missions des membres : délégués pastoraux, membres des services, des mouvements, des conseils
- Les paroisses sont bien représentées : curés (25 dans le diocèse) + DP ou membres ECP (67 personnes = 1 par paroisse)

## Le fonctionnement du CPD

- **lieu d'exercice de la synodalité** : témoignage et participation des baptisés à l'action missionnaire de l'Église diocésaine
- **lieu de communion, d'écoute, de recherche, de responsabilité**
- **2 rencontres par an** en assemblée plénière  
(2 journées au printemps et 1 journée en automne)

Le CPD permet un travail synodal régulier

C'est un lieu d'échange et de co-construction privilégié

Deux sessions pas an, c'est à la fois beaucoup et peu. Mais ça permet d'avancer avec régularité.

Composé d'une douzaine de personnes élues, membres de droit et membres appelés, le bureau travaille à partir remontées d'une session pour préparer la suivante.

## La vision du CPD

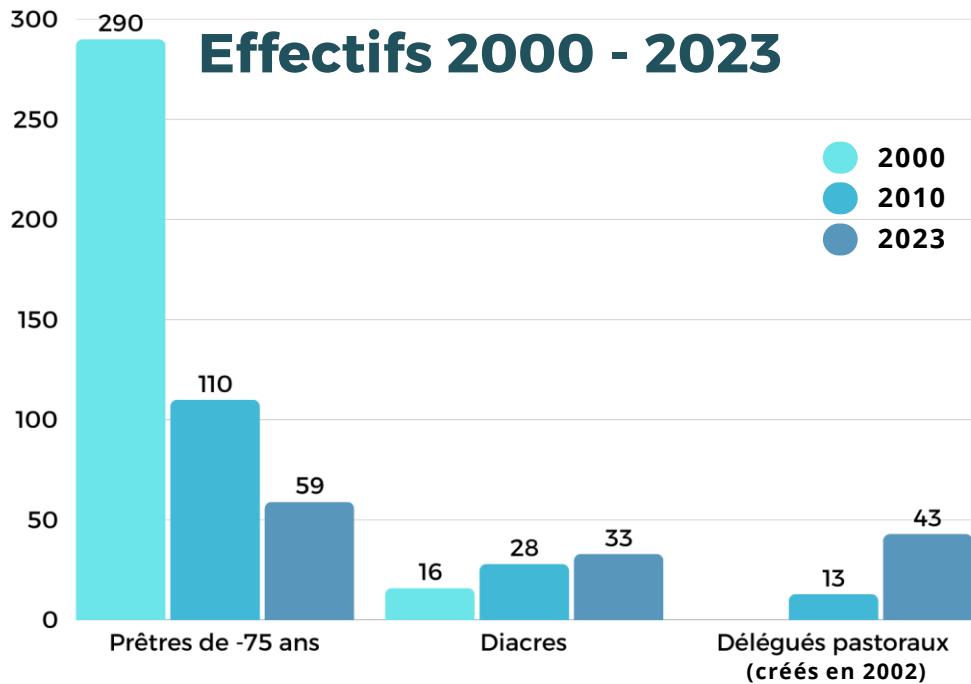
**Développer l'annonce de l'Évangile dans notre diocèse  
en mettant en œuvre une conversion personnelle  
et une transformation pastorale de nos communautés.**

*Allez dans le monde entier proclamez la Bonne  
Nouvelle à toute la Création (Mc 16,15 )*

Une vision claire, ancrée dans la conversion pastorale, porte toutes nos rencontres.

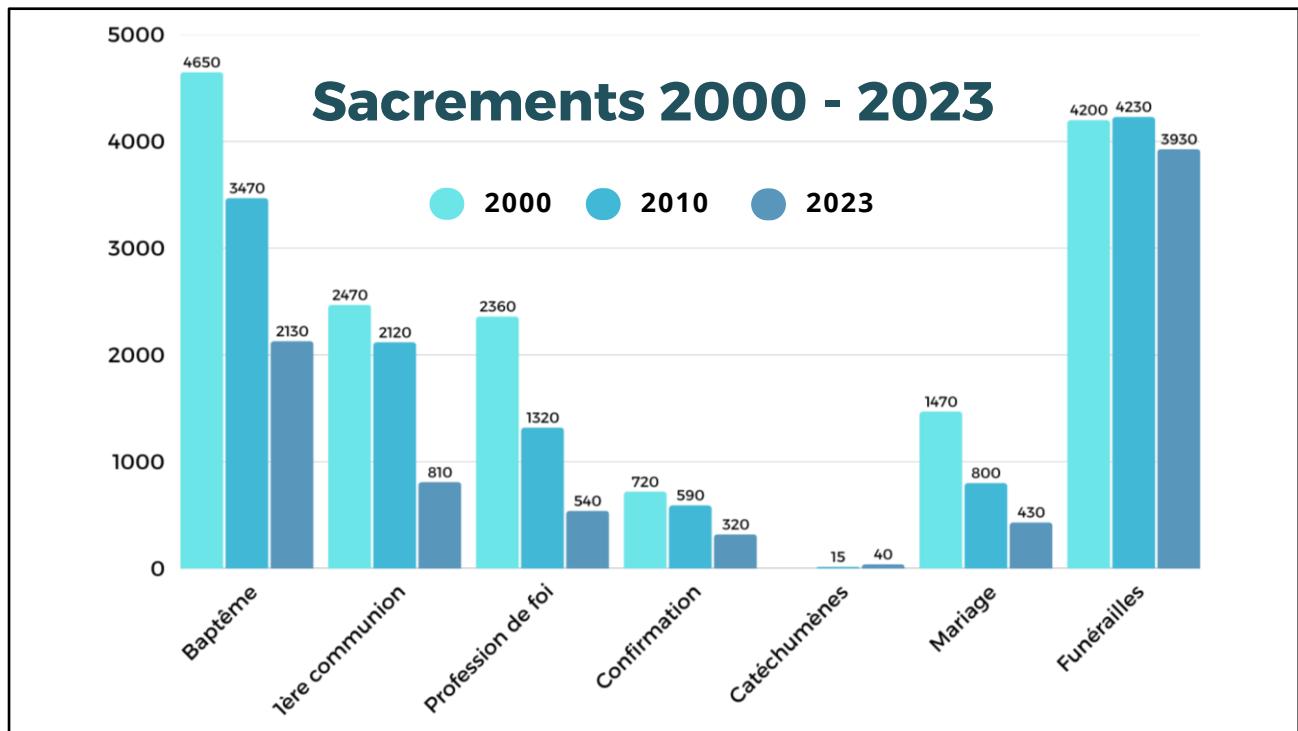
## **Les constats dans le diocèse de Besançon**

Le travail du conseil pastoral s'appuie sur des constats, des éléments factuels.



- Nombre de prêtres en activités divisé par 5 en 25 ans (et ce serait plus, sans les prêtres venus d'autres continents)
- Plus de diacres et création de la mission de Délégués Pastoraux, c'est une chance ! (il y eu un pic à 52 délégués mais actuellement le nombre de DP diminue)

Cette évolution entraîne des changements : ex. puisqu'on est passé de 4 prêtres par paroisse à même pas 1 ! (67 paroisses actuellement)  
Il est évident que l'on ne peut plus faire 'comme avant' !



La société change, la pratique religieuse n'est plus au cœur des préoccupations de nos contemporains

- Baptême et Confirmation divisés par 2 en 25 ans, Mariages divisés par 3
- Un renouveau : des catéchumènes en croissance forte ces dernières années (ils seront 92 en 2025)

Cette évolution nous invite à changer la façon dont nous allons à la rencontre des personnes qui sont éloignés de la foi

## Analyse du doyenné par bassin de vie

Définition du bassin de vie d'après l'INSEE :

**Territoire permettant aux habitants d'accéder aux services et équipements 'intermédiaires'**

*Ex. supermarché, laboratoire d'analyses médicales, piscine, auto-école, pompes funèbres*

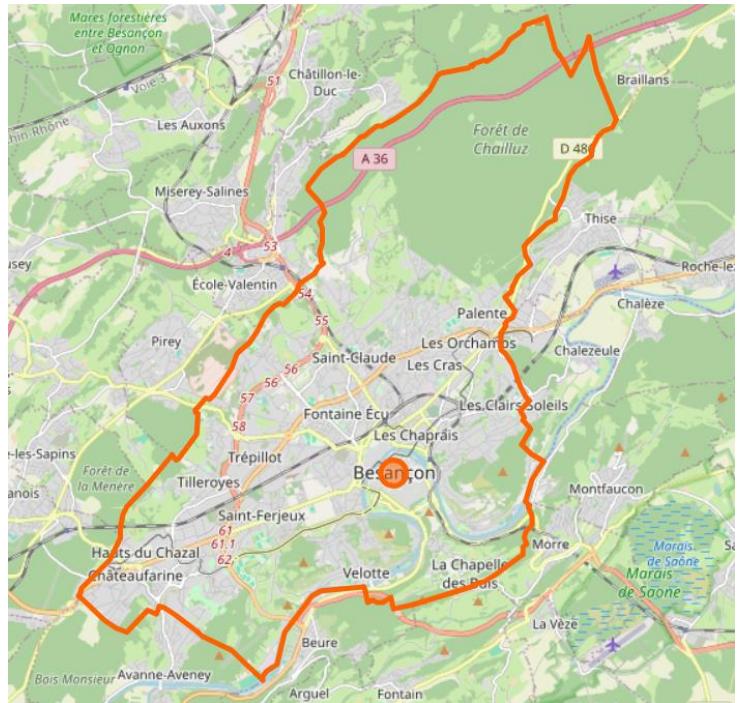
On peut se questionner aussi sur la géographie de nos doyennés

Les points clés à mentionner :

- Le bassin de vie, c'est l'espace dans lequel j'ai l'habitude de me déplacer pour la plupart des activités (ce n'est pas forcément lié à mon lieu de travail)
- Les habitants vivent dans des secteurs géographiques pas toujours « cohérents » avec nos paroisses et doyennés. La notion de « cohérence » d'un doyenné indique s'il est homogène autour d'un bassin de vie principal ou tirailé entre de multiples bassins

## D1 - Besançon

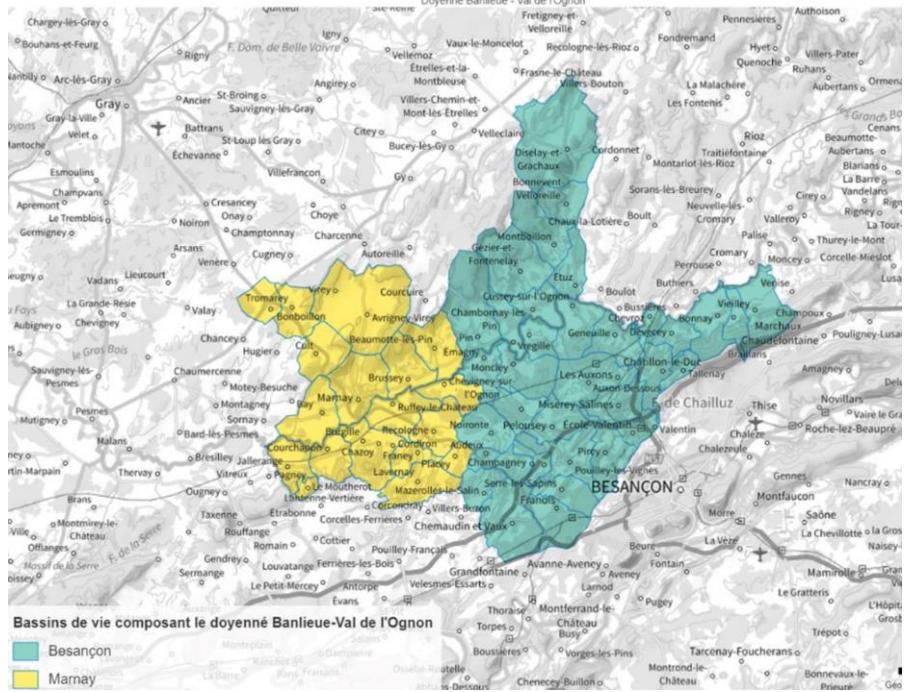
1 unique bassin de vie



Population du bassin de vie

- Besançon – 120 000 habitants – 100%

D2 - Banlieue Val de l'Ognon



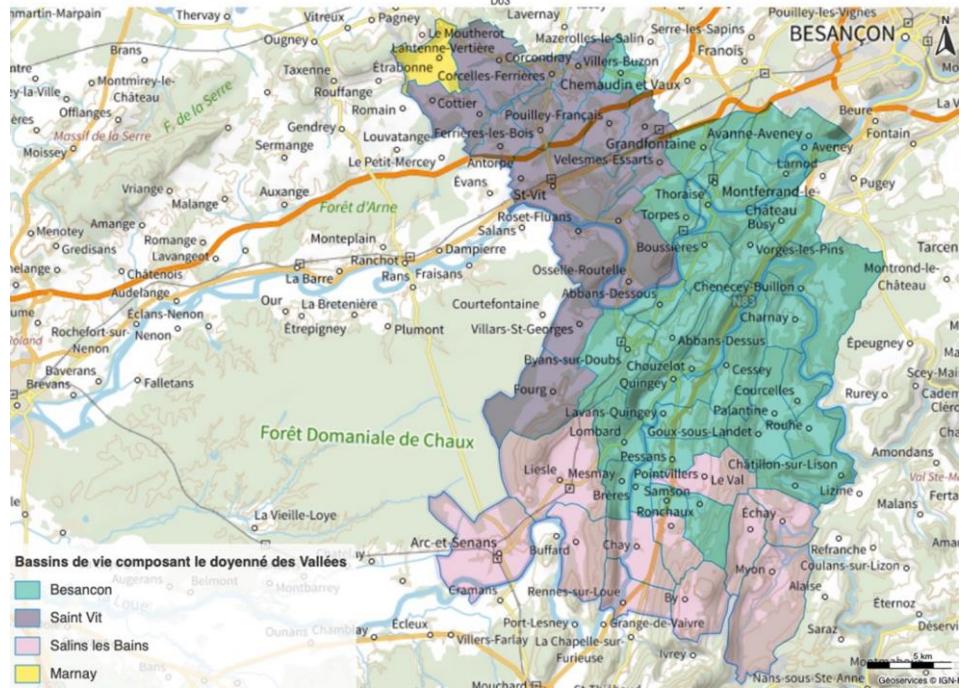
## 2 bassins de vie

## Population des 2 bassins de vie

- Besançon – 34000 habitants – 83%
- Marnay – 7000 habitants – 17%

Ce doyenné qui comprend deux bassins de vie, Besançon et Marnay, est tourné vers Besançon. Bien qu'étant un pôle autour duquel se structure un bassin de vie, Marnay, avec 1500 habitants, compte moins d'habitant que des communes limitrophes de Besançon comme Ecole-Valentin, Pirey ou Franois. Ce doyenné sans pôle central naturel, est pour le moins cohérent dans sa composition car toutes les communes sont peu ou prou attirées par Besançon, ou par un pôle mineur lui-même attiré par Besançon.

## D3 - Les Vallées



### Population des 4 bassins de vie

- Besançon – 16000 habitants – 50%
- Saint Vit – 12000 habitants – 38%
- Salins les bains – 3500 habitants – 11%
- Marnay – 200 habitants

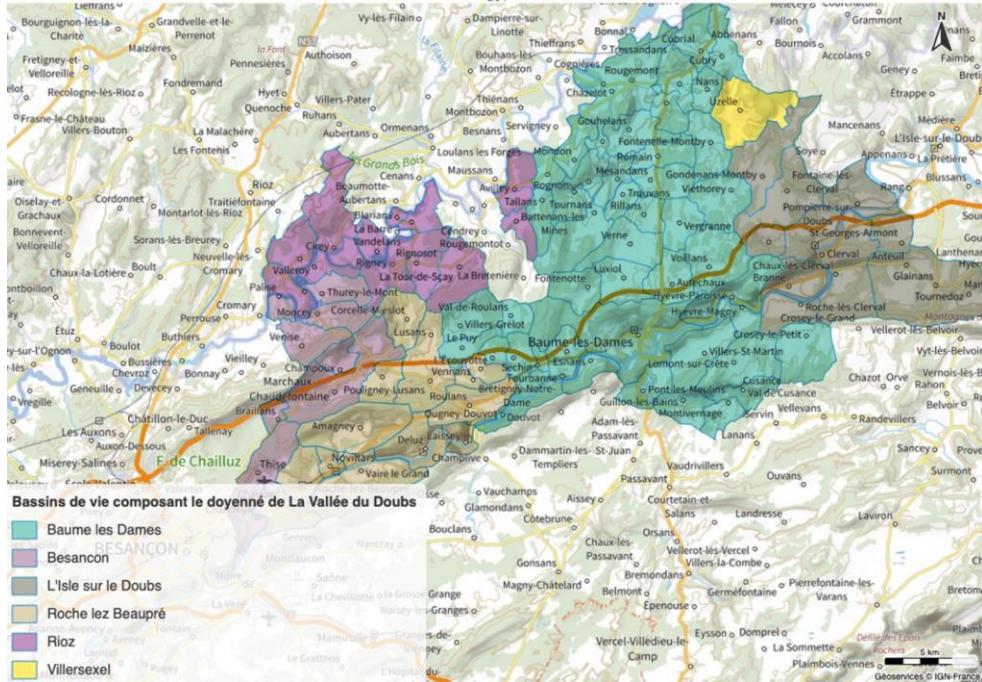
Ce doyenné qui comprend deux bassins de vie principaux, Besançon et Saint-Vit, est tourné vers Besançon.

C'est aussi un doyenné sans pôle central naturel, il est pour le moins « cohérent » dans sa composition car toutes les communes sont peu ou prou attirées par Besançon, ou par un pôle mineur lui-même attiré par Besançon.

Près de 40% de la population de ce doyenné est attirée en premier lieu par Saint-Vit, et un peu plus de 50% par Besançon (secteurs de Quingey, Boussières, Montferrand)

La bande sud de ce doyenné est attirée quant à elle par Salins-les-Bains, situé hors du diocèse.

## D4 - La Vallée du Doubs



6  
bassins  
de vie

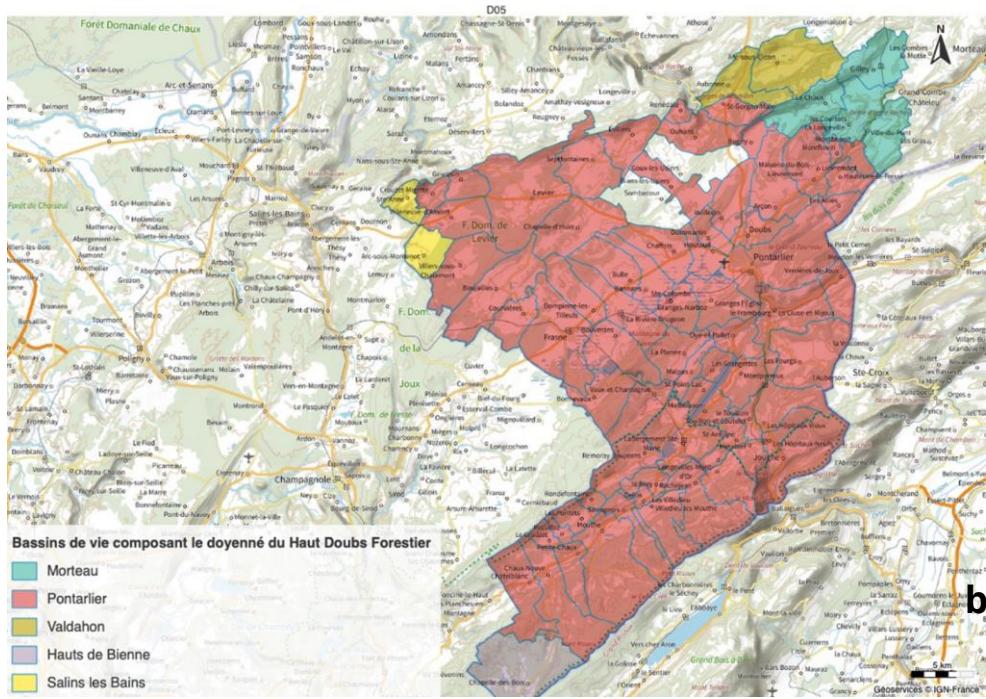
### Population des 6 bassins de vie :

- Baume les Dames – 12000 habitants – 35%
- Roche les Beaupré – 9400 habitants – 28%
- Besançon – 7500 habitants – 22%
- L'Isle sur le Doubs – 3000 habitants – 9%
- Rioz – 2100 habitants – 6%
- Villersexel – 200 habitants

Ce doyenné est tiraillé entre deux pôles : Besançon et Baume les Dames. Près de 50% de la population de ce doyenné est attirée par Besançon, un bon tiers par Baume-les-Dames, et le reste par l'Isle-sur-le-Doubs (hors du diocèse) et Rioz (qui est aussi sous l'influence de Besançon).

Bien que Roche-lez-Beaupré soit un pôle constituant d'un bassin de vie, on peut considérer que ce bassin de vie périurbain de la ville de Besançon est sous l'influence de celle-ci.

## D5 - Haut Doubs Forestier



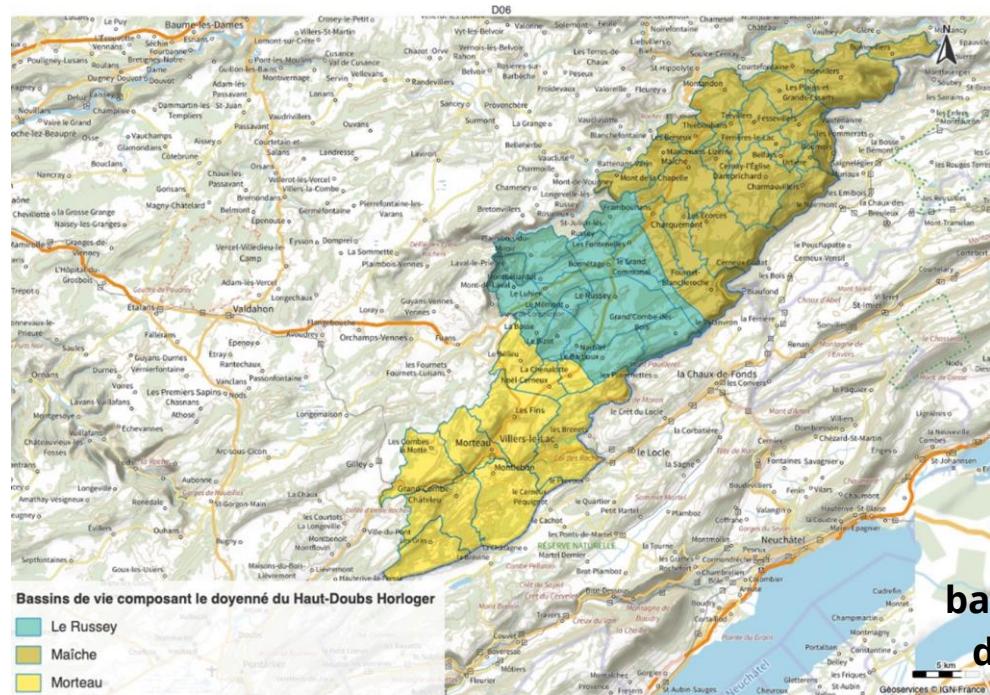
**5  
bassins  
de vie**

### Population des 5 bassins de vie

- Pontarlier – 60000 habitants – 92%
- Morteau – 3500 habitants – 5%
- Valdahon – 1000 habitants – 2%
- Salins les Bains – 300 habitants
- Hauts de Bienne – 300 habitants

Ce doyenné dont le centre naturel est la ville de Pontarlier, pôle structurant d'un bassin de vie de près de 60 000 habitants est très cohérent du point de vue de sa composition.

## D6 - Haut Doubs Horloger



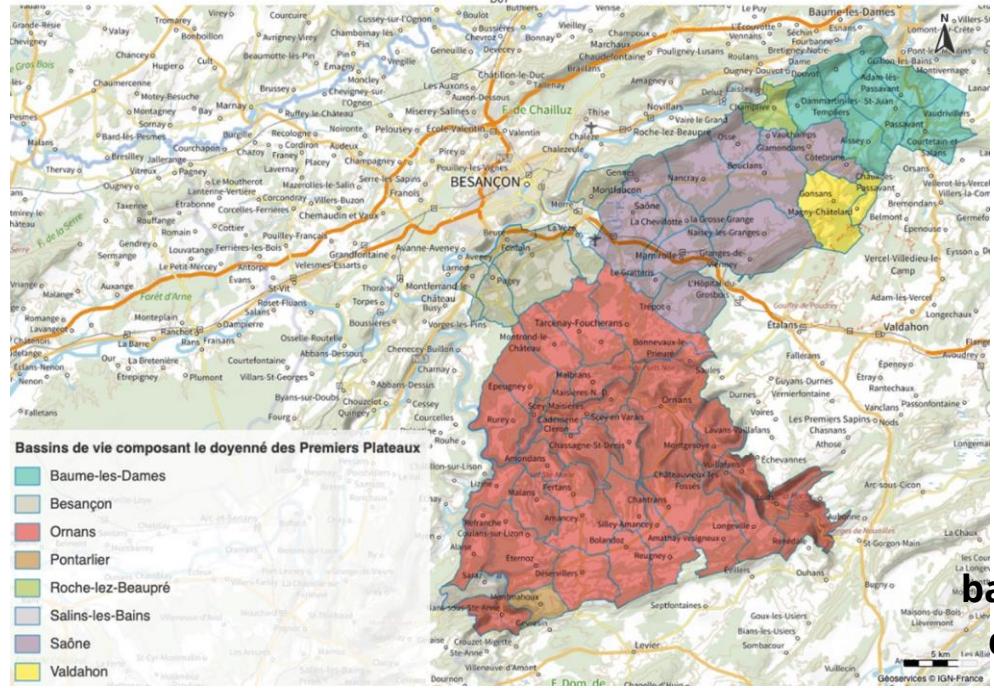
### Population des 3 bassins de vie

- Morteau – 22000 habitants – 51%
- Maîche – 15000 habitants – 35%
- Le Russey – 6000 habitants – 14%

Ce doyenné s'articule autour de 3 bassins de vie : Morteau, Maîche et Le Russey. Deux villes, incluses à l'intérieur de ce doyenné, exercent une attraction : Maîche et Morteau.

La question sur ce doyenné, du point de vue statistique est celle de la construction d'un ensemble à deux têtes, éloignées l'une de l'autre, et étant chacune des pôles structurants pour le territoire.

## D7 - Les Premiers plateaux



8  
bassins  
de vie

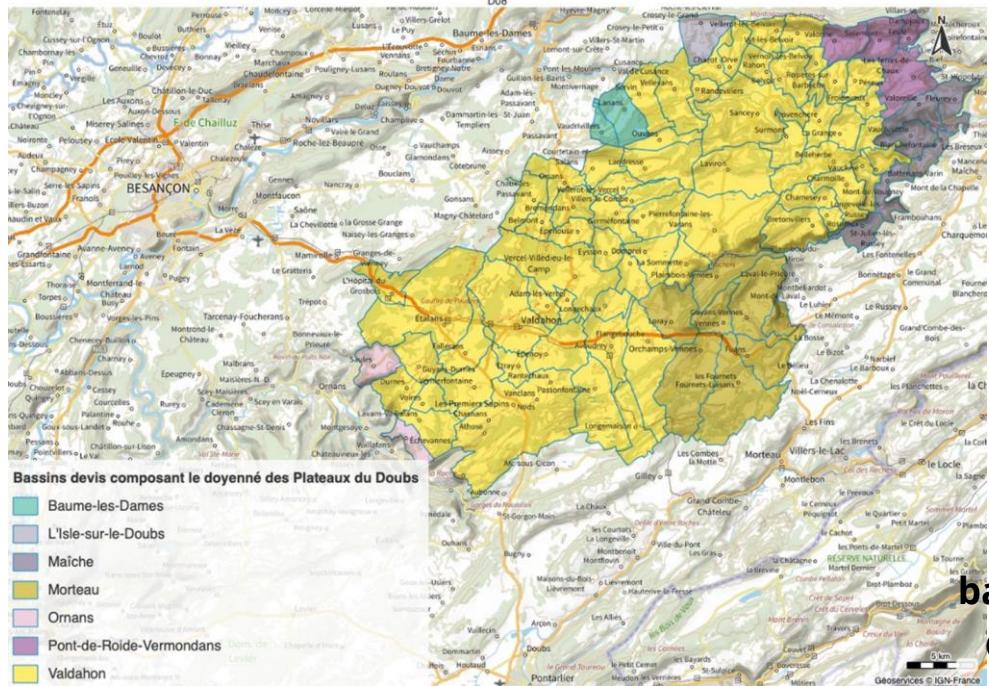
### Population des 8 bassins de vie

- Ornans – 15000 habitants – 44%
- Saône – 10000 habitants – 31%
- Besançon – 6000 habitants – 19%
- Baume les Dames – 1000 habitants – 3%
- Valdahon – 600 habitants – 2%
- Roche les Beaupré – 250 habitants
- Pontarlier – 100 habitants
- Salins les Bains – 20 habitants

Ce doyenné est sous l'attraction quasi intégrale de Besançon. Trois bassins de vie le composent en grande majorité : Ornans, Saône et Besançon. La complexité de ce doyenné tient à la place d'Ornans, plus grosse commune de ce doyenné, avec près de 5000 habitants. Excentré par rapport aux communes situées dans les bassins de vie de Saône et Besançon, il n'en demeure pas moins une commune structurante pour le département du Doubs.

49% de la population vit dans des communes formant les bassins de vie de Saône et Besançon. Bien qu'Ornans soit le pôle central naturel de ce doyenné, la proximité de Besançon de communes comme Saône, Pugey, Fontain, Larnod, Beurre rend ce découpage contraintuitif, car 50% de la population n'est pas attirée par le centre de ce doyenné.

## D8 - Plateaux du Doubs



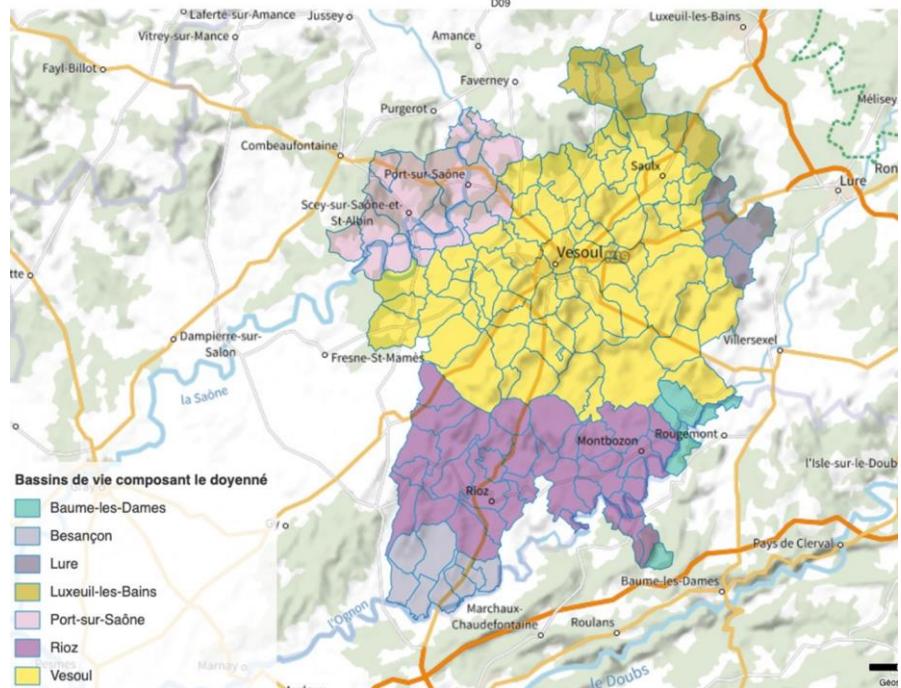
7  
bassins  
de vie

### Population des 7 bassins de vie

- Valdahon – 25000 habitants – 78%
- Morteau – 5000 habitants – 16%
- Pont de Roide-Vermondans – 700 habitants – 2%
- Maiche – 500 habitants
- Ornans – 300 habitants
- Baume les Dames – 200 habitants
- L'Isle dur le Doubs – 100 habitants

Ce doyenné est majoritairement cohérent. A part quelques communes attirées par Maiche, Ornans ou Baume-les-Dames, le seul pôle exerçant une attraction concurrente majeure vis-à-vis de Valdahon est Morteau. En effet, les communes du secteur d'Orchamps-Vennes font partie du bassin de vie de Morteau. La part des travailleurs frontaliers dans ces communes (entre 20 et 30%) renforce l'attraction de Morteau, sur le trajet pour se rendre de l'autre côté de la frontière.

## D9 - Plateaux de Vesoul



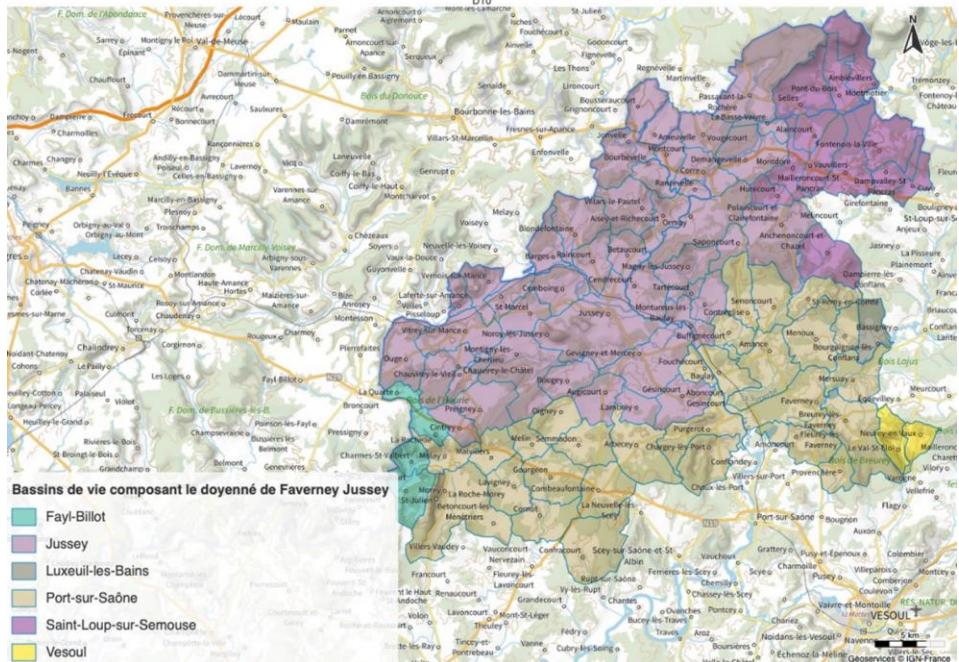
### Population des 7 bassins de vie

- Vesoul – 45000 habitants – 65%
- Rioz – 10000 habitants – 15%
- Port-sur-Saône – 7000 habitants – 10%
- Besançon – 4000 habitants – 6%
- Luxeuil – 1000 habitants – 2%
- Lure – 800 habitants
- Baume les Dames – 500 habitants

Deux pôles générateurs de bassins de vie sont présents dans ce doyenné : Vesoul et Port-sur-Saône. Le bassin de vie de Port-sur-Saône est quant à lui sous l'influence indirecte de Vesoul.

La question majeure sur ce doyenné concerne 20% de la population sous l'influence directe ou indirecte de Besançon (principalement le secteur de Rioz). En effet, bien que cela ne concerne que moins d'un quart de la population du doyenné, l'attraction de Vesoul pour les personnes résidants dans ces communes est loin d'être évidente.

## D10 - Faverney Jussey



6  
bassins  
de vie

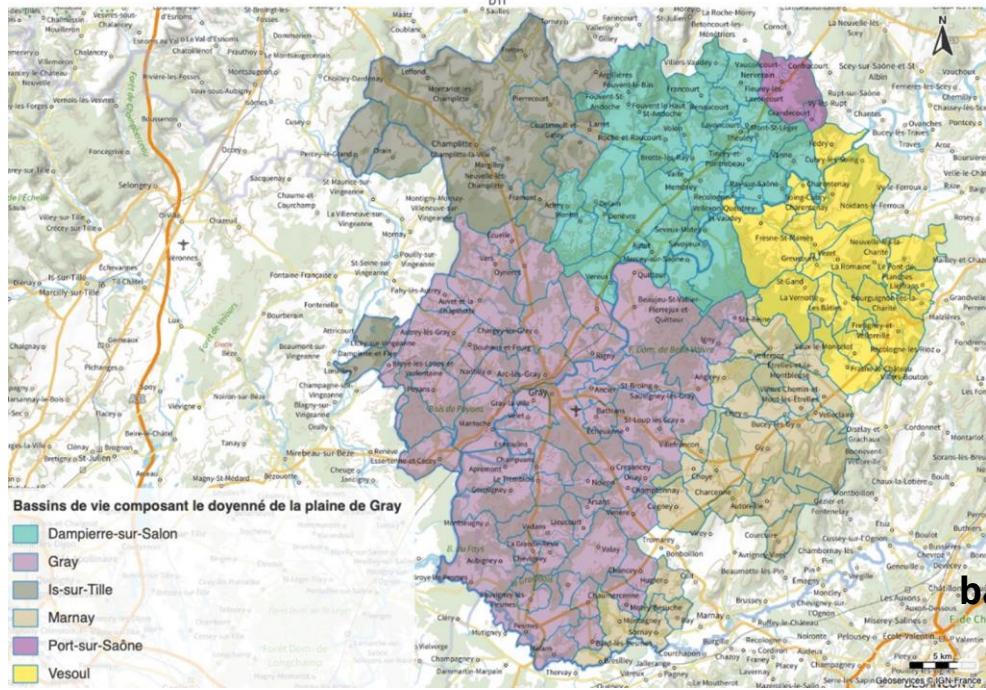
### Population des 6 bassins de vie

- Jussey – 8300 habitants – 45%
- Port-sur-Saône – 7600 habitants – 42%
- St Loup sur Semouse – 2000 habitants – 10%
- Vesoul – 250 habitants
- Fayl-Billot – 200 habitants
- Luxeuil – 1500 habitants

Ce doyenné subit 3 attractions : celle de Port-sur-Saône qui est sous l'influence de Vesoul, celle de Jussey, située hors de l'aire d'attraction d'une ville, et celle de Saint-Loup-sur-Semouse.

Combeaufontaine, Faverney, Amance, sont attirées vers Port-sur-Saône et Vesoul. Le secteur de Vauvillers est quant à lui attiré par les villes du nord de la Haute-Saône.

## D11 - Plaine de Gray



6  
bassins  
de vie

### Population des 6 bassins de vie

- Gray – 22000 habitants – 55%
- Marnay – 6000 habitants – 14%
- Dampierre sur Salon – 5000 habitants – 13%
- Vesoul – 4000 habitants – 10%
- Is sur Tille – 2500 habitants – 6%
- Port-sur-Saône – 300 habitants

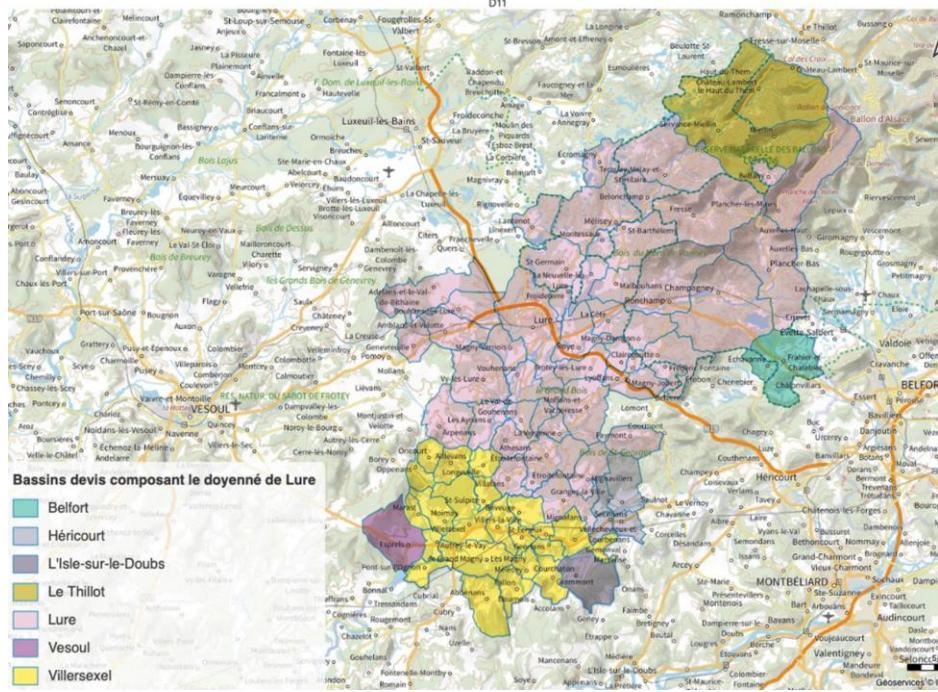
Ce doyenné est majoritairement cohérent autour des bassins de vie de Gray, Dampierre sur Salon, et le secteur de Champlitte fait partie du bassin de vie d'Is-sur-Tille située en dehors du diocèse.

Cependant, 2 secteurs sont attirés par des bassins de vie sous l'attraction d'autres pôles majeurs : Besançon et Vesoul.

Autour de Fresne-Saint-Mamès et Fretigney, l'attraction s'effectue plutôt vers Vesoul (environ 10% de la population du doyenné).

Autour de Gy, l'attraction s'effectue plutôt vers Marnay et Besançon (environ 15% de la population du doyenné) ; Gy étant dans la zone d'attraction de Besançon, et non dans celle de Gray.

## D12 - Lure



7  
bassins  
de vie

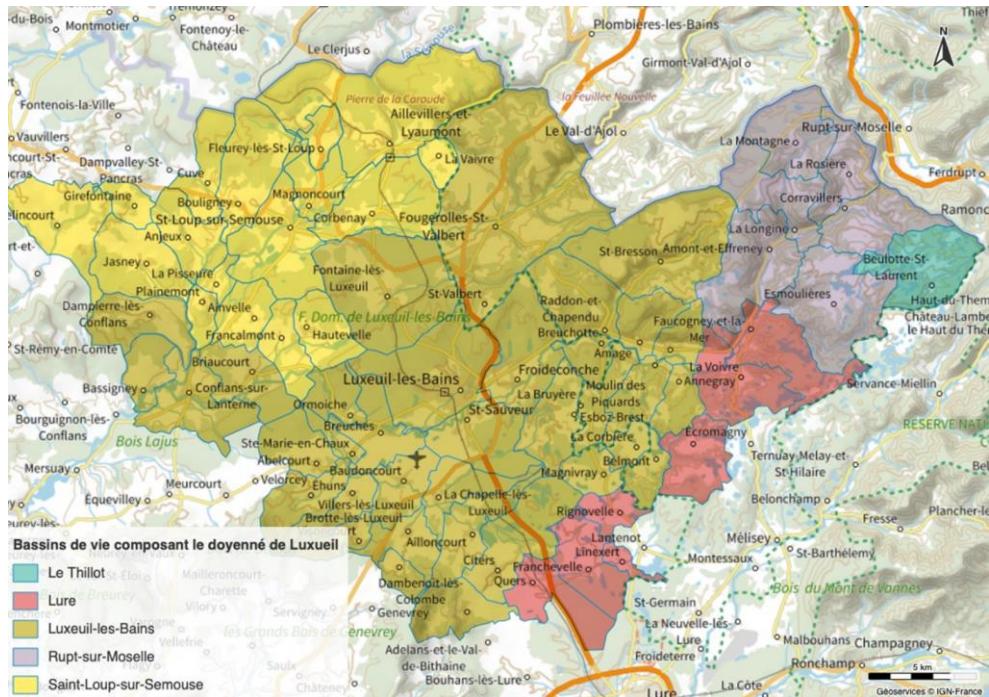
### Population des 7 bassins de vie

- Lure – 36000 habitants – 80%
- Villersexel – 4000 habitants – 9%
- Belfort – 1600 habitants – 3%
- Le Thillot – 1200 habitants – 3%
- Héricourt – 1000 habitants – 2%
- Vesoul – 700 habitants
- L'Isle sur le Doubs – 400 habitants

Le doyenné de Lure, qui comprend les bassins de vie de Lure et Villersexel est un doyenné très cohérent.

Villersexel est situé en dehors de l'aire d'attraction d'une ville, entre Vesoul, Lure et l'aire urbaine Belfort Montbéliard. Le fait que cette commune n'ait pas d'attraction naturelle très marquée permet de la considérer comme pouvant faire partie d'une zone dont le pôle central serait Lure.

## D13 - Luxeuil



5  
bassins  
de vie

### Population des 5 bassins de vie

- Luxeuil les bains – 25000 habitants – 70%
- Saint Loup sur Semouse – 8000 habitants – 23%
- Lure – 2000 habitants – 5%
- Rupt sur Moselle – 800 habitants – 2%
- Le Thillot – 60 habitants

5% de la population du doyenné seulement vit dans un autre bassin de vie (Lure) que ceux composant le cœur du doyenné.

En effet, deux pôles majeurs de distinguent : Luxeuil-les-Bains et Saint-Loup-sur-Semouse. Ces deux pôles sont considérés comme des villes ayant une attraction.

Les communes les plus proches de Lure, ainsi que le secteur de Faucogney sont quant à elles attirées par Lure.

## La transformation pastorale

Ce n'est pas une remise en cause de ce qui a été fait

C'est une adaptation nécessaire face au contexte qui change

C'est un processus qui va permettre aux paroisses :

- **d'intensifier la dimension missionnaire**, à l'écoute de l'Esprit Saint
- **de permettre à chaque chrétien de grandir** dans la foi, le service, la fraternité, l'annonce du kerygme, la prière

Cette transformation n'est pas liée à une remise en cause de ce qui a été fait, mais à un changement de contexte. Notre société est aujourd'hui déchristianisée et la majorité de nos contemporains est dehors de l'Église. Cette transformation invite les paroisses à se focaliser sur deux nouveaux enjeux (mission vers l'extérieur et croissance des individus), plutôt que de faire 'vivoter' les activités centrées sur nous-mêmes.

## La transformation pastorale

Cela passe par :

- la **conversion personnelle** des laïcs et des prêtres et diacres
- le **renouvellement des propositions pastorales**

Il s'agit de faire de **chaque baptisé un disciple ↔ missionnaire** sans cesse renouvelé.

La transformation nécessite deux changements importants :

- amener chacun à se questionner, et à découvrir qu'il est appelé à être missionnaire
- organiser dans nos paroisses les nouvelles activités qui répondront aux nouveaux enjeux (comment faire grandir les chrétiens, comment être plus missionnaires ?)

## La transformation pastorale

Cette transformation nécessite du temps. Prenons-le !

**Etape après étape**, ce processus va nous permettre de **passer** :

- **d'une Église en maintenance** (qui s'occupe de ceux qui sont déjà là, à l'intérieur)
- **à une Église en sortie** (qui part chercher ceux qui sont à l'extérieur pour les conduire à Jésus).

La transformation est un projet sur la durée :

- Tout ne va pas être transformé en un clin d'œil. Et savoir qu'on a le temps, c'est rassurant pour bien faire
- Important de savoir d'où l'on part, et où on veut aller, pour définir ensemble le bon chemin

## La transformation pastorale provoque une réorganisation territoriale

- retrouver **plus de temps pour la mission** en allégeant les réunions administratives
- se **donner du souffle en étant plus nombreux** (se soutenir, s'inspirer, s'enrichir de notre diversité)
- **construire une vision commune** qui nous portera plus loin

*Cette dynamique est à l'œuvre dans de nombreux diocèses de France (Saint-Claude, Bayeux-Lisieux, Metz, Mendes, Reims, etc...)*

**La transformation pastorale est bien l'objectif essentiel.** Mais il oblige à faire une réorganisation territoriale

- Ces nouveaux enjeux ambitieux sont difficilement réalisables en conservant la lourdeur administrative actuelle et en agissant à petite échelle
- Créer des paroisses plus grandes apportera 3 bénéfices dus au travail ensemble (plus de temps, plus de souffle, une vision commune)

## 3 scénarios ont été proposés

- Scénario n°1 : maintien de 67 paroisses avec **intensification de la responsabilité des laïcs**
- Scénario n°2 : fusion de certaines paroisses **en fonction des forces et des faiblesses**
- Scénario n°3 : **des paroisses de la taille de nos doyennés actuels**, donc 12 à 15 paroisses environ...

Ces scénarios ont pu être **discutés en doyenné** (prêtres, DP, ECP), dans une rencontre des diacres, avant d'être **débattus dans la rencontre du CPD d'octobre 2024** sur une journée d'ateliers successifs, à l'écoute de l'Esprit Saint

- Il y a eu plusieurs réorganisations envisagées (sous forme de 3 scénarios)
- Les 3 scénarios ont été discutés à deux niveaux
  - Plusieurs doyennés l'ont fait en ECP
  - Puis le CPD a pris une journée entière et différentes étapes d'analyse.



## Journée du 19 octobre 2024

### Déroulement de la rencontre du CPD du 19 octobre 2024

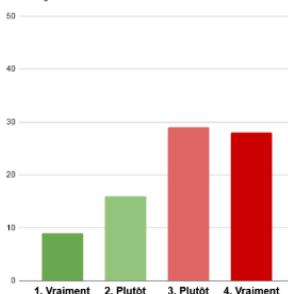
Il y a eu tout un processus : un partage par petits groupes autour des 3 scénarios, une maturation, des temps de prière, d'écoute intérieure, d'échanges ... avant d'arriver à la consultation en fin de journée

# Résultat de la consultation du CPD

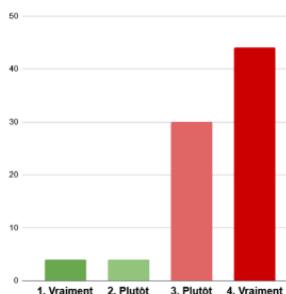
oui  
non

Scénario n°1 : maintien de 67 paroisses avec **intensification de la responsabilité des laïcs**

Ce scénario suscite-t-il de l'Espérance chez moi ?



Avons-nous les moyens humains et financiers ?



Espérance : Non à 70%  
Moyens : Non à 90%

À la fin de la journée de travail du CPD, deux questions ont été posées :  
« Ce scénario suscite-t-il de l'espérance en moi ? »  
« Avons-nous les moyens humains et financiers de le mettre en œuvre ? »

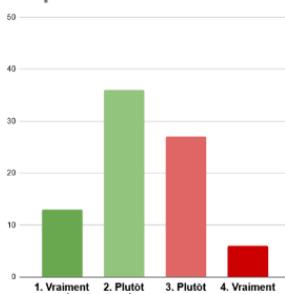
En vert, les réponses « oui », en rouge, les « non »

# Résultat de la consultation du CPD

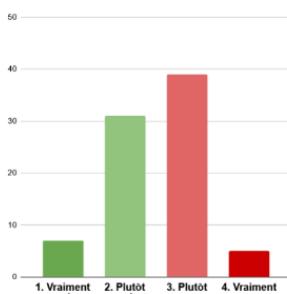
oui  
non

Scénario n°2 : fusion de certaines paroisses **en fonction des forces et des faiblesses**

Ce scénario suscite-t-il de l'Espérance chez moi ?



Avons-nous les moyens humains et financiers ?



Espérance : 60% Oui - 40% Non  
Moyens : 46% Oui - 54% Non

À la fin de la journée de travail du CPD, deux questions ont été posées :  
« Ce scénario suscite-t-il de l'espérance en moi ? »  
« Avons-nous les moyens humains et financiers de le mettre en œuvre ? »

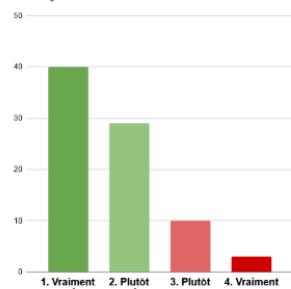
En vert, les réponses « oui », en rouge, les « non »

# Résultat de la consultation du CPD

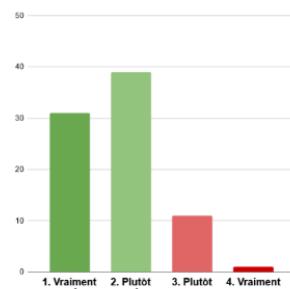
oui  
non

## Scénario n°3 : chaque doyenné devient une paroisse

Ce scénario suscite-t-il de l'Espérance chez moi ?



Avons-nous les moyens humains et financiers ?



Espérance : Oui à 84%

Moyens : Oui à 85%

Ce scénario 3 se détache nettement, sur les deux questions

=> le projet final aura pour **socle le scénario 3, enrichi des bons éléments** relevés par les membres du CPD dans les trois scénarios.

Le scénario 3 s'est détaché nettement.

Ce qui se dessine : un projet qui a pour base le regroupement de paroisses. Une paroisse nouvelle correspondant à peu près à la taille de nos doyennés actuels.

- Le projet, qui sera travaillé en mars 2025 par le CPD, tiendra compte des bonnes idées des scénarios 1 et 2, et des points à améliorer dans le scénario 3

## Ce qui ne dépend pas directement de la réorganisation territoriale

- le **nombre de prêtres et diacres** disponibles
- la place de nombreux laïcs impliqués dans le service d'Église en proximité
- l'intention de **vivre la proximité** :
  - les lieux des messes et sacrements
  - l'organisation des funérailles
  - le travail de proximité du SEM
  - l'organisation de la catéchèse
  - les petites communautés fraternelles (même appelées à se développer)

Avant d'aller plus loin, clarifions que tout n'est pas directement lié à l'organisation territoriale.

Quel que que soit le scénario choisi, il n'y aura pas plus de prêtres par exemple.

Et même si la paroisse devient plus grande, il restera essentiel d'agir en proximité sur de nombreux sujets.

Ceux cités dans la diapo se vivront encore dans nos paroisses actuelles en fonction de leur vitalité.

## **Ce qui va probablement être allégé (mais on ne sait pas encore comment...)**

- **un seul conseil économique** par nouvelle paroisse
- la **gouvernance** de la paroisse
- l'**administration paroissiale** : secrétariat, communication, notariat, comptabilité, ...
- repositionnement des laïcs et des prêtres en fonction de leurs **charismes**

*certains doyennés l'expérimentent déjà en partie*

- Au lieu de 3, 4, 5, 6, 7 conseils économiques comme aujourd’hui, gestion d'un seul conseil économique pour une nouvelle paroisse
- Une nouvelle façon de gouverner les paroisses : Que seront les nouvelles ECP ? Comment choisir ses membres pour que chaque paroisse actuelle y reste représentée ?
- Il y aura moins besoin de trouver des laïcs pour ‘remplir des cases’, ce qui permettra de mieux confier des missions tenant compte du charisme de chacun

## Les prochaines étapes du CPD

### • Aujourd'hui

- Expliquer la démarche en assemblées de paroissiens dans les 13 doyennés
- Recueillir les réactions en vue de la rencontre du CPD

### • 14 et 15 mars 2025 : rencontre du CPD au Centre diocésain

- Approfondissement et ajustement du projet de réorganisation
- Travail sur la mise en place et l'accompagnement des communautés

### • Septembre 2025

- Début de la réorganisation dans les doyennés volontaires

### • Septembre 2026

- Début de la réorganisation dans le reste du diocèse

- Il reste quelques étapes indispensables pour que le projet soit plus abouti. Ça commence avec les rencontres en doyenné actuellement, ça se poursuivra les 14 et 15 mars au sein du Conseil Pastoral
- Nous réfléchirons en particulier à ce qui sera utile pour accompagner la réorganisation
- Un déploiement envisagé en deux temps : ceux qui seront prêts pourront débuter dès la rentrée prochaine. Les autres pourront prendre une année de plus pour s'inspirer des premiers.

## Temps de prière



« Seigneur envoie sur nous ton Esprit, qu'il guide nos paroles afin qu'elles soient constructives, inspirées par cette image des membres qui forment un seul corps.

Aide nous Saint Esprit à prendre de la hauteur, à élargir notre regard pour ne pas tenir compte de ce qui me convient personnellement, ce que je souhaite pour moi mais que je garde bien l'objectif d'annoncer Jésus Christ autour de moi à ceux qui ne le connaissent pas ou à ceux qui se sont éloignés de l'Eglise, c'est de ma responsabilité de baptisé de devenir disciple-missionnaire. »

## Avec les ECP

## **Temps d'échange et de réactions**

En 2 temps:

- En petits groupes de 4-5 personnes, discutez 5 minutes de chaque question et notez vos idées les plus importantes
- Ensuite, nous reprendrons certains points
- Toutes les idées seront portées à la rencontre du CPD de mars

3 questions:

- Quelles pourraient être, selon vous, les meilleures façons de gouverner / conduire la nouvelle paroisse ? Avec quelle(s) équipe(s) ?
- Le territoire de votre doyenné vous semble-t-il ajusté pour une nouvelle paroisse ? Quelles modifications seraient souhaitables ? *(Par principe, ne tenez pas compte des curés et prêtres actuels, ils pourraient être amenés à bouger)*
- Pour faciliter la réorganisation territoriale puis la transformation pastorale, qu'est-ce que vous serait utile ?

Il ne s'agit pas ce soir de décider, mais de recueillir vos réactions. Avec celles des autres doyennés, le Conseil Pastoral Diocésain pourra travailler pour le mieux.

## **Avec l'assemblée des paroissiens**

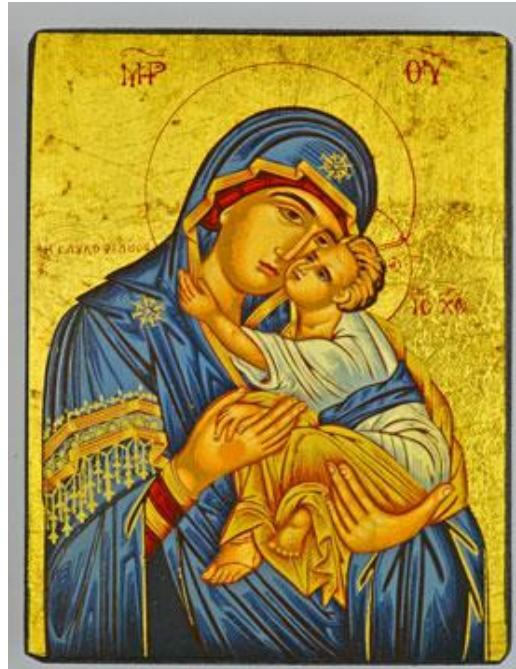
### **Temps d'échange et de réactions**

En 2 temps:

- En petits groupes de 6 personnes, discutez 5 minutes de chaque question et notez vos idées les plus importantes
- En assemblée, nous reprendrons certains points
- Toutes les idées seront portées à la rencontre du CPD de mars

3 questions:

- Qu'est-ce qui vous met en joie dans ce que vous venez d'entendre ?
- Qu'est-ce qui vous inquiète ? A quoi devons-nous être attentifs ?
- À quelle(s) conversion(s) votre communauté se sent elle appelée ?



On peut finir par un chant à Marie

*Merci pour votre participation !*

Soyons tous acteurs dès à présent : nous vous invitons à prier pour cette transformation pastorale pour que nous puissions chacun vivre une conversion personnelle et portons notre diocèse dans la prière seuls ou à plusieurs.



Bureau du Conseil pastoral diocésain  
février 2025

[cpd@diocese-besancon.fr](mailto:cpd@diocese-besancon.fr)